

Carte Imagine R : une aide forfaitaire pour tous les lycéens du Pays de Fontainebleau

La Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) renouvelle son aide financière destinée aux familles, pour l'abonnement au forfait Imagine R scolaire des lycéens domiciliés sur le territoire de ses 26 communes.



Le Conseil Communautaire, lors de sa séance en date du 4 avril, a décidé de maintenir la participation du Pays de Fontainebleau à hauteur de 72 Euros par an et par lycéen (sur un

montant total de 350 Euros), pour l'année scolaire 2019-2020. Pour bénéficier de cette aide, vous pourrez prendre contact avec votre mairie, la communauté d'agglomération (44 rue du Château à Fontainebleau – 01.64.70.10.80 – accueil@pays-fontainebleau.fr) ou vous rendre au kiosque de la gare routière de Fontainebleau- Avon, au moment de la souscription au forfait Imagine R scolaire ou à son renouvellement.

Attention les dossiers papiers ne seront imprimés que mi-juin par IDF mobilités et seront ensuite disponibles au siège du Pays de Fontainebleau et en mairie. Il sera nécessaire de remplir ce dossier, de le faire tamponner dans l'établissement scolaire, puis redéposer en mairie ou au siège de l'agglomération.

Infos pratiques

Les dossiers ne seront disponibles que mi-juin et doivent nécessairement être tamponnés en mairie.